

Ouest-France
13-14 octobre 2018

Les Maires de France veulent la parité

L'association Femmes et élus de la Manche se réjouit de la recommandation des Maires de France. Objectif affiché : la parité.



Juliette Hurlot, du bureau de l'association Femmes et élus de la Manche, Huguette Legros et Christiane Hubert.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Huguette Legros, présidente de Femmes et élus de la Manche (FEM), et vice-présidente du réseau national Elles aussi, ne peut cacher sa joie : « Enfin notre travail depuis vingt ans paye ! L'Association des maires de France a publié, cet été, un communiqué, étrangement passé inaperçu : il requiert la parité dans toutes les communes et les intercommunalités. » Et, ce, dès les élections de 2020. FEM déplore, depuis longtemps, « l'obstruction trop fréquente opposée aux candidates et le fait que les femmes aient intériorisé leur infériorité supposée en politique... »

« Un cocorico formidable »

Huguette Legros insiste : « Ce communiqué est un cocorico formidable : il bouleverse les fondements de la démocratie ! » Son association

espère que cette proposition de parité sera « validée lors du prochain congrès des Maires de France, en novembre, pour faire, ensuite, l'objet d'une proposition de loi. Émanant des élus eux-mêmes, elle a toutes les chances de passer. Or, quand la loi est contraignante, la parité est quasi respectée. Dès qu'elle est seulement incitative, la présence des femmes diminue. »

Pour mieux imposer la parité, FEM recommande, au maximum « la fusion des petites communes », ajoute Christiane Hubert, vice-présidente et conseillère communale à La Glacière, à Cherbourg-en-Cotentin, « mais aussi le non-cumul des mandats dans le temps et la revalorisation du statut d'élu : nous demandons une validation des acquis à la fin de tout mandat. »